

Le sémantisme particulier de l'adjectif JOYEUX

Oana Maria Păstae
chargée de cours, doctorante
à l'Université «Constantin Brâncuși» de Târgu Jiu, Roumanie

Résumé

L'objectif de ce travail est d'esquisser une analyse sémantique de l'adjectif qualificatif "joyeux" qui nous permettra de le catégoriser en premier lieu dans la classe des adjectifs d'état. D'abord, nous essayerons à faire une distinction entre les états, les émotions, les dispositions. Ensuite, nous examinerons les propriétés sémantiques de l'adjectif 'joyeux', sur la base des critères linguistiques suivants: l'intensité, la valence, la qualité, l'état, le dynamisme, l'intériorité et le contrôle, le but poursuivi sera de rendre compte de son statut.

Mots – clés

adjectif d'état, intensité, dynamisme, catégorisation

1. Le statut sémantique de l'adjectif

L'adjectif a ainsi longtemps été assimilé à la catégorie des verbes (Platon) ou des noms (Aristote, Port Royal) même si on lui assignait une place à part dans cette catégorie (qualité vs. substance, possibilité de gradation). Depuis 1747 (Abbé Girard), on le reconnaît comme une partie autonome du discours, mais les affinités qu'il possède avec les catégories des noms, des verbes ou encore des déterminants rendent particulièrement floues les frontières de cette catégorie. C'est par l'étude du sémantisme que l'on va tenter d'y voir plus clair.

En complétant la liste de Borodina, Goes¹ répartit les adjectifs sur les classes sémantiques suivantes: adjectifs de dimension, adjectifs de temps/âge, adjectifs d'appréciation, adjectifs de couleur, adjectifs de propriété physique, adjectifs modaux, adjectifs de disposition personnelle et adjectifs de vitesse.

L'adjectif *joyeux* fait partie de la classe disposition personnelle. Il est indispensable de discuter l'opposition entre les vocables de *sentiment*, *état*, *émotion*, *disposition*.

¹ Goes, Jan (1999), *L'adjectif entre nom et verbe*, Duculot, pp. 48-51

Selon Flaux&Van de Velde (2000 : 87-88)² il y a trois catégories: les qualités, les états et les affects qui se divisent en deux classes, les émotions et les sentiments. «L'émotion a ceci de commun avec le sentiment qu'elle présente le sujet comme affecté, mais elle s'en distingue fortement en ce qu'elle n'a pas nécessairement d'objet, alors que le sentiment en a nécessairement un». Les états sont de deux types-états psychologiques et états physiques. Les émotions sont causées par des événements externes et dans ce cas on prend en considération toutes les changements qui ont lieu à l'intérieur du corps (des changements physiologiques). Les sentiments représentent l'essence de l'émotion, affirme Prinz (2004 : 4)³. Il soutient que les émotions sont «embodied appraisals» - elles sont les perceptions du corps, mais, à travers le corps, elles nous permettent aussi de percevoir littéralement le danger, la perte, et d'autres sujets de préoccupation. Les états et les dispositions sont passagers mais avec une durée limitée: *état de bonheur, disposition à la bonne humeur*.

Aristote fait la différence entre états et dispositions, il nomme *hexis* la disposition et *diathésis* l'état. Elles se distinguent par le degré de permanence de la qualité : une *hexis* est difficile à mouvoir (c'est quelque chose incrustée dans la personnalité) tandis qu'une disposition est une manière d'être passagère.

Van de Velde distingue deux types d'adjectifs: **adjectifs d'états et adjectifs de qualités**.⁴ Elle réalise cette distinction par l'étude des noms correspondants aux adjectifs concernés en appelant qualité et état ce que Aristote appelle *lexis* et *diathésis*:

On peut traduire l'ensemble de ces différences en disant que les qualités sont la personne même, alors que les états lui sont extérieurs, soit qu'ils la traversent (en l'affectant) soit qu'elle les traverse. D'où l'intuition qu'il y a permanence d'un côté, mutabilité de l'autre. En réalité, puisque rien de ce qui nous concerne ne dure, les qualités n'ont pas forcément plus de durée que les états, mais elles n'ont pas de rapport direct avec la durée, car ne sont pas elles qui changent, mais la personne qu'elles constituent. (pp. 152-153)

Lorsqu'un adjectif d'état est employé pour signifier un affect, il perd une partie de sa «grille thématique» et il y a la possibilité d'avoir un argument de type causal réalisé par une phrase ou un équivalent de phrase:

(1) *Pierre était **joyeux** que sa femme l'aimait encore.*

² Flaux Nelly et Van de Velde Danièle (2000), *Les noms en français: esquisse de classement*. Éd. Ophrys, pp. 88

³ De Jesse J. Prinz (2004), *Gut reactions: a perceptual theory of emotion*, Oxford University Press US

⁴ Van de Velde D. (199): «Adjectifs d'états, adjectifs de qualités», in *Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques* Amiot D., Flaux N., De Mulder, W. & Tenchéa M. (éds), Arras, Artois Presses Université, pp. 151-160

2. Critères linguistiques

En ce qui suit, nous allons montrer au moyen de la batterie de critères dichotomiques suivants quel est le statut sémantique de l'adjectif "joyeux": **l'intensité, la valence, la qualité, l'état, le dynamisme, l'intériorité et le contrôle.**

- **L'intensité** : *joyeux* est un adjectif intensif ça veut dire qu'il peut être qualifié selon une échelle de degré. Il comporte un degré d'intensité plus ou moins fort, et il est classé sur une échelle d'intensité:

joyeux < gai < heureux.

(2) *Aussi l'équipage **si joyeux** au départ, si confiant au début, maintenant vaincu et découragé, reprenait-il le chemin de l'Europe.* (TLFi)

L'adjectif se distingue des autres parties du discours par l'absence d'une gradation qualitative. Suivant une gradation allant du plus faible au plus fort, comme le remarque Riegel (1994 : 362), on distingue trois degrés d'intensité:

- **l'intensité faible** est exprimée à l'aide des adverbes: *peu, un peu, pas très*

(3) *L'anniversaire **peu joyeux** du Protocole de Kyot.*

*Les adverbes **peu** et **un peu** appartiennent à des classes argumentatives différentes. **Peu** se situe sur l'échelle argumentative de la limitation, échelle qui conduit vers une signification négative; **un peu** appartient à l'échelle argumentative de la position, le morphème ayant une valeur positive. **Peu** affirme une restriction, il a une valeur litotique; **un peu** restreint une affirmation.* (M. Tuțescu, 2001 : 188)⁵

- **l'intensité moyenne** exprimée par les adverbes *assez, presque, plutôt*, la locution adverbiale *en somme* et les adverbes en *-ment relativement, apparemment*

(4) *La palette de Rubens est **presque toujours joyeuse**, même dans une Montée au Calvaire* (TLFi)

- **l'intensité élevée (forte)** qui utilise les moyens linguistiques les plus nombreux et les plus variés: les adverbes: *très, tout* (indiquent que la totalité du référent du nom est concernée par la propriété exprimée par l'adjectif), *fort, bien* (soulignent une appréciation subjective) et la locution adverbiale *tout à fait*. *Très* et *bien* sont synonymes et s'excluent mutuellement: *très* ne peut sélectionner un sens qualificatif de *bien*:

(5) *«Puis il se rappela ses noces, son temps d'autrefois, la première grossesse de sa femme; il était **bien joyeux**, lui aussi, le jour qu'il l'avait emmenée de chez son père dans sa maison, quand il la portait en croupe en trottant sur la neige; ...»* (TLFi)

(6) * *...il était **très bien joyeux**...*

⁵ Tuțescu Mariana, *Du mot au texte*, Cavallioti, 2001, p. 188

D'autres moyens pour exprimer l'intensité forte:

- les adverbes en *-ment*: *extrêmement, profondément, infiniment, parfaitement, pleinement, particulièrement* ;
- l'adverbe *trop* qui marque une intensité dépassant une norme et l'adverbe *si*;
- parangons stéréotypiques à valeur intensive:

(7) *Il était **joyeux** comme un collégien en vacances quand il a reçu la nouvelle.*

- la phrase exclamative sans marque spéciale sinon prosodique:

(8) ***Joyeux Noël! Joyeuses fêtes! Joyeuses Pâques!***

- **La valence (Solomon et Stone, 2002)**: un terme emprunté de la physique et de la chimie qui réfère à la positivité ou négativité d'une émotion. L'aspect de valence d'une émotion est lié à l'utilité. Les émotions négatives créent de la dissatisfaction et les émotions positives créent de la satisfaction ou de l'utilité:

(9) *Son père, qu'elle avait connu de tout temps, même au fond de l'exil, **joyeux**, souriant, étourdi, charmant.* (TLFi)

- **La qualité**: l'adjectif traduit un procès temporel forcément transitoire, même si sa durée peut être plus ou moins longue. Cependant, on notera qu'il peut caractériser une émotion souvent éprouvée par le sujet, caractérisant alors une disposition du sujet à éprouver cette émotion. La qualité peut être testée par une phrase à verbe *être*:

(10) *Cette figure, autrefois si riante, **si joyeuse**, si vermeille, était maintenant jaune, osseuse, allongée* (SUE, Atar-Gull, 1831, p. 34).

La qualité exprime ici la fréquence de l'émotion éprouvée, une *figure joyeuse* signifie que la personne éprouve souvent de la joie.

- **L'état**: *joyeux* renvoie, selon les cotextes, soit à un état, soit à une émotion. Lorsqu'il concerne un état, il peut s'utiliser avec l'expression *un état de* ou avec la locution verbale *être dans* :

(11) *Il était dans un **état de joie**.*

Joyeux exprime un état durable mais limité dans le temps.

- **Le dynamisme**: *joyeux* se définit comme une émotion dynamique et peut aller jusqu'au bouleversement par rapport à l'adjectif *heureux* vu comme une **émotion «calme», non dynamique, intérieure** ou *gai* qui se caractérise par de l'animation et un certain entraînement:

(12) *[Le sire d'Amfreville] menait au Louvre **joyeuse** vie et grande dépense, tandis que le pauvre vieux roi de France restait solitaire en son hôtel Saint-Paul, délaissé de tous.* (TLFi)

- **L'intériorité:** ce trait est délicat à faire fonctionner, dans la mesure où toute émotion peut toujours s'extérioriser (on peut toujours *montrer* ou *manifeste* de la joie, du bonheur) ou, à l'inverse, s'intérioriser; on remarque cependant que certains adjectifs ont davantage d'affinité avec l'intériorité, d'autres avec l'extériorité. *Joyeux* dénote l'extériorité (*une explosion de joie*), *heureux* se situe plutôt du côté de l'intériorité et *gai* n'est guère appréhendé qu'à travers des manifestations extérieures:

(13) *Heureuse* encore lorsque l'irréflexion et l'ignorance sont assez complètes chez elle, pour la dérober au sentiment de ses maux. (TLFi)

(14) Tous les actes religieux du genre **gai**, les fêtes, les danses, les festins, (...) tout ce qui flatte les sens et l'âme. (TLFi)

(15) Il l'avait trouvé menant **joyeuse** vie, criblé de dettes, cachant des maîtresses dans ses armoires. (TLFi)

On peut *vibrer, bondir, sauter, danser de joie ou rayonner, éclater, déborder, pétiller, illuminer, resplendir de joie*.

- **Le contrôle:** certains adjectifs de disposition personnelle semblent doués d'une dynamique propre qui transforme le sujet d'agent en patient de l'émotion.

(16) Il est *envahit de la joie*.

L'exemple suggère que l'individu perd le contrôle sur l'émotion ressentie. Cette dimension est bien entendu corrélée à l'intensité, une émotion intense tendant à rendre le sujet moins maître de lui.

Il y a des collocations qui associées avec la *joie* exprime la possession: *la joie inonde, la joie s'empare de, la joie submerge, la joie règne*, etc.

Les verbes *dissimuler, cacher sa joie, ne pas contenir, calmer* etc. montrent que l'individu contrôle ses manifestations, il garde tout pour lui et ne le montre pas:

(17) Il *cache sa joie*.

(18) Elle *a peine à contenir sa joie*.

Le TLFi donne la définition suivante:

Joyeux - **A.** — Qui éprouve, qui ressent de la joie.

B — Qui exprime la joie; qui s'accompagne de joie, qui donne (de) la joie.

C. — *P. anal.* [Le subst. désigne une chose, un élément de la nature] Qui donne l'image de la joie; qui apporte, qui inspire (de) la joie.

Après avoir détaillé tous ces traits nous allons proposer un tableau récapitulatif.

La valeur «+» signifie qu'on attribue le trait au nom, la valeur «-» c'est l'inverse:

Tableau 1

Sèmes Lexème	Intensité	Valence	Qualité	Etat	Dynamisme	Intériorité	Contrôle
Joyeux	+	+	+	+	+	+/-	+/-

3. Conclusion

Le sens lexical de l'adjectif *joyeux* est l'ensemble des sèmes: «qui éprouve de la joie», «qui ressent de la joie», «qui s'accompagne /donne de la joie».

Si on regarde le tableau, conformément aux sèmes présentés ci-dessus, *joyeux* comporte les sèmes suivants: [+ intensité], [+valence], [+qualité], [+état], [+dynamisme], [+/-intériorité], [+/-contrôle] qui représente la structuration hiérarchique obtenue par une succession d'oppositions de paires de traits définitoires clairement subordonnés les uns aux autres.

L'étude des adjectifs de disposition personnelle montre qu'il est possible de mettre en évidence les affinités de ces éléments à travers des dimensions sémantiques. L'adjectif *joyeux* exprime un état émotionnel d'une intensité plus ou moins forte, limité dans le temps, une émotion dynamique, intérieure ou extérieure qui transforme le sujet d'agent en patient de l'émotion.

Bibliographie

1. Anscombre; Jean-Claude: «Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude», in *Langue française* n°105, Paris, Larousse, 1995
2. Chevalier Jean-Claude, Blanche-Benveniste Claire, Arrivé Michel, Peytard Jean: *Grammaire LAROUSSE du français contemporain*, Paris, Librairie Larousse, 1964
3. De Jesse J. Prinz: *Gut reactions: a perceptual theory of emotion*, Oxford University Press US, 2004
4. Delomier D.: *La place de l'adjectif en français*, Cahier de lexicologie, nr. 37, 1980, pp. 5-24
5. Goes, Jan: *L'adjectif : entre nom et verbe*, Paris, Bruxelles, Duculot, 1999
6. Riegel Martin: *L'adjectif attribut*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985
7. Riegel Martin: Pellat Jean-Christophe, Rioul René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994
8. Tuțescu Mariana: *Du mot au texte*, Cavallioti, 2001
9. Van de Velde D.: «Adjectifs d'états, adjectifs de qualités», in *Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques* Amiot D., Flaux N., De Mulder, W. & Tenchéa M. (éds), Arras, Artois Presses Université, 1997, pp. 151-160
10. Wilmet Marc: *Grammaire critique du français*, 3e éd. Paris-Gembloux, Duculot, 2003